




MAIRIE DE SAINT-ABIT
1 Place de la Mairie
64800 SAINT-ABIT
05 59 71 21 09

Mail : commune-de-saint-abit@wanadoo.fr
Site internet : saint-abit.fr

Envoyé en préfecture le 10/10/2022
Reçu en préfecture le 10/10/2022
Affiché le 
ID : 064-216404699-20221010-1_10_10_2022-AR

22-13-10-2022

ARRÊTÉ NOMINATION CORRESPONDANT INCENDIE ET SECOURS

Le Maire de la Commune SAINT-ABIT

Vu la Loi n° 2021-1520 du 25 novembre 2021 visant à consolider notre modèle de sécurité civile et valoriser le volontariat des sapeurs-pompiers et les sapeurs-pompiers professionnels et notamment son article 13,

Vu le Code de la Sécurité Intérieure et notamment ses articles L.731-3 et D.731-14,

ARRÊTE

Article 1er : Mme Joëlle CAZET, conseillère municipale, est désignée correspondant incendie et secours.

Article 2e : Dans le cadre de ses missions d'information et de sensibilisation des habitants et du Conseil municipal, le correspondant incendie et secours peut, sous l'autorité du Maire :

- participer à l'élaboration et la modification des arrêtés, conventions et documents opérationnels, administratifs et techniques du service local d'incendie et de secours qui relève, le cas échéant, de la commune ;
- concourir à la mise en œuvre des actions relatives à l'information et à la sensibilisation des habitants de la commune aux risques majeurs et aux mesures de sauvegarde ;
- concourir à la mise en œuvre par la commune de ses obligations de planification et d'information préventive ;
- concourir à la définition et à la gestion de la défense extérieure contre l'incendie de la commune.

Il informe périodiquement le Conseil Municipal des actions qu'elle mène dans son domaine de compétence.

Envoyé en préfecture le 10/10/2022

Reçu en préfecture le 10/10/2022

Affiché le

SLOW

ID : 064-216404699-20221010-1_10_10_2022-AR

Article 3e : Copie du présent arrêté, qui fera l'objet de la publicité requise, sera transmise à :

- Monsieur le Préfet des Pyrénées-Atlantiques
- Monsieur le Président du conseil d'administration du service d'incendie et de secours,
- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de NAY

Fait à SAINT ABIT, le 13 octobre 2022.
Le Maire, Michel CAZET.

